

exemple des progrès qu'elle réalise. Bien qu'il y ait d'importantes différences entre les caractéristiques techniques et chimiques des réserves des deux pays, nous avons tous les deux besoin de trouver de nouveaux débouchés.

Au Canada, il se fait d'importantes recherches sur les sables pétrolifères et sur le pétrole lourd. Ce qui nous manque peut-être, c'est une bonne coordination des activités pour que les techniques prometteuses soient essayées sur le terrain et qu'elles soient appliquées de façon commerciale le plus rapidement possible. La mise au point d'une technique rentable d'extraction des sables pétrolifères sur place est l'une des priorités mentionnées par le gouvernement lors du dépôt de la loi sur Petro-Canada. L'intérêt national n'aurait-il pas été mieux servi si l'on avait consacré à la recherche sur les sables pétrolifères au moins une partie des ressources que Petro-Canada a investies dans l'industrie en aval?

### **Japan National Oil Corporation**

Dans la mesure où Petro-Canada était destinée à l'origine à servir de catalyseur pour l'activité pétrolière, plutôt qu'à servir de chef de file, l'activité de la JNOC est celle qui se rapproche le plus du mandat originel de Petro-Canada. Sa méthode d'exploitation avantage l'État, en ce sens qu'elle met en branle des projets avant qu'il y ait justification économique et, de cette façon, elle s'assure que la production qui en résultera ira au Japon. Non seulement le secteur privé y gagne-t-il, à partir de l'engagement financier initial et parfois organisationnel de la JNOC, mais il assume la part de la JNOC lorsque le projet atteint le stade opérationnel et que le risque est réduit. Le secteur de recherche en technologie de la JNOC offre aussi un appui supplémentaire au secteur privé.

Indiscutablement, le gouvernement du Japon a les ressources financières et techniques nécessaires pour satisfaire à ses besoins à long terme en hydrocarbures en donnant à la JNOC un rôle opérationnel, à l'exclusion du secteur privé s'il le désire. Comme dans d'autres secteurs économiques, le gouvernement a préféré limiter ce rôle, comme nous l'avons fait observer antérieurement, à stimuler l'industrie et à passer à autre chose lorsqu'il n'est plus nécessaire de stimuler.

Au Canada, on accorde une grande priorité à l'engagement du secteur privé et, étant donné nos moyens financiers actuellement modestes, nous pourrions apprendre beaucoup du modèle de la JNOC. Une part croissante des ressources en hydrocarbures qui restent au Canada coûte cher à exploiter et présente des risques élevés; Petro-Canada pourrait jouer un rôle de premier plan dans leur mise en valeur bien qu'il faudrait envisager le problème du financement. En évitant un rôle opérationnel, nous limiterions les entorses au principe de la libre concurrence. La mise en branle de projets qui, autrement, resteraient lettre morte, ou le fait d'avancer leur calendrier d'exécution, présente des avantages, pour le secteur privé et pour le pays, grâce à une activité accrue.